



Guide

Avis à la batellerie

Guide Edition 2011

Avis à la batellerie

Sommaire

1.	Introduction	5
1.1	Objet	5
1.2	Définitions	5
1.3	Historique et objectif de la standardisation	5
1.4	Caractéristiques du standard international pour les Avis à la batellerie	6
1.5	Notices to Skippers Expert Group	6
2.	Standard international pour les Avis à la batellerie	6
2.1	Objet	6
2.2	Base juridique	7
2.3	Edition actuelle	7
2.4	Structure et teneur du standard	7
3.	Moyens de diffusion	7
3.1	Services de consultation	7
3.2	Services de diffusion	10
3.3	Echange de données sur le plan international entre les administrations	12
4.	Contenu des Avis à la batellerie	12
4.1	Spécifications pour les Codes Objet des voies navigables et les avis relatifs au trafic	13
4.2	Spécifications pour les Codes Glace des avis relatifs à la glace	15
5.	Mise en oeuvre des Avis à la batellerie	15
5.1	Autriche	15
5.2	Belgique	15
5.3	Bulgarie	17
5.4	Croatie	17
5.5	République tchèque	18
5.6	France	18
5.7	Allemagne	19
5.8	Hongrie	19
5.9	Pays-Bas	19

5.10	Pologne	20
5.11	Roumanie	20
5.12	Serbie	20
5.13	Slovaquie	20
5.14	Suisse	21
5.15	Ukraine	21
Annexe		
	Coordonnées des administrations compétentes des voies navigables	23

1. Introduction

1.1 Objet

Le standard international pour les Avis à la batellerie vise à promouvoir le recours aux technologies d'information modernes à bord de bateaux de navigation intérieure et notamment la diffusion des Avis à la batellerie par les Services d'Information Fluviale (SIF). La diffusion des Avis à la batellerie indépendamment des frontières et zones linguistiques améliore les performances économiques et la sécurité de la navigation intérieure. Un standard international est nécessaire pour garantir une diffusion efficace et fiable des Avis à la batellerie par les Services d'information Fluviale.

1.2 Définitions

On appelle **Avis à la Batellerie** (*notices to Skippers*), le standard international pour la diffusion d'Avis à la batellerie sur les voies de navigation intérieure, tel que défini par la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) et par le Règlement (CE) n° 416/2007 de la Commission du 22 mars 2007 concernant les spécifications techniques des Avis à la batellerie, telles que mentionnées à l'article 5 de la directive 2005/44/CE du Parlement européen et du Conseil relative à des services d'information fluviale (SIF) harmonisés sur les voies navigables communautaires .

Avis relatifs aux voies navigables et au trafic (*fairway and trafic related messages*), les avis contenant des informations relatives à des secteurs d'une voie navigable ou contenant un objet.

Avis relatifs aux hauteurs d'eau (*water level related message*), les avis contenant des informations relatives à la hauteur d'eau, à la plus faible profondeur mesurée, au tirant d'air, à l'état des barrages, au débit, au régime de débit, aux prévisions concernant la hauteur d'eau, aux prévisions concernant la plus faible profondeur prévue ou aux prévisions concernant le débit.

Avis de glace (*ice message*), les avis relatifs à la présence de glace.

Avis météorologiques (*weather related messages*), les avis contenant des informations météorologiques. (Les Etats ne sont pas tenus de diffuser ces avis.)

XML ou Extended Markup Language (*langue élargie d'identification*), un sous-groupe du SGML (Standard Generalised Markup Language, ISO 8879 : 1986 (E), dans la version modifiée et corrigée) destiné à être utilisé sur Internet.

1.3 Historique et objectif de la standardisation

Les Avis à la batellerie font partie des modes d'information les plus répandus en navigation intérieure. Dans le passé, ils étaient diffusés par OUC, par écrit, par affichage ou par télécopie. Au cours des dernières années, la plupart des Etats ont mis en place des services Internet. Toutefois, les services existants ne diffusent leurs informations que dans leur langue nationale respective. Si ceci paraît acceptable sur un fleuve tel que le Rhin où ne sont parlées que trois langues, cette situation soulève de nombreux problèmes à l'échelle européenne. Ainsi, un batelier naviguant sur le Danube devrait être en mesure de comprendre des avis rédigés en allemand, slovaque, hongrois, croate, serbe, bulgare, roumain et russe. Cette situation rend indispensable l'application d'un standard assurant une traduction automatisée des principales informations relatives à la sécurité.

En raison du nombre très élevé des Avis à la batellerie et des importantes différences grammaticales entre les langues, il s'est avéré impossible d'assurer la traduction grammaticalement correcte de phrases entières. C'est pourquoi il a été décidé de limiter les informations à des formules standardisées (Format de code, par ex. Restriction "Interdiction de dépasser").

Les informations relatives aux restrictions et retards sont consultées non seulement par les bateliers de la navigation intérieure, mais aussi dans le cadre d'applications destinées à la planification des voyages. La standardisation permet également de produire des données compatibles avec les systèmes de lecture automatisée et directement accessibles à de telles applications.

1.4 Caractéristiques du standard international pour les Avis à la batellerie

Le standard international pour les Avis à la batellerie offre un format de données standardisé pouvant être utilisé pour la diffusion d'avis par Internet (Pull-Services) ou par courrier électronique (Push-Services).

La teneur des avis est codée en fichiers XML compatibles avec la lecture automatisée, lesquels peuvent être utilisés en liaison avec des applications logicielles telles que les planificateurs de route ou les systèmes ECDIS intérieur à bord des bateaux ou en liaison avec des pages internet. L'information codée peut être utilisée directement, par exemple pour les calculs nécessaires à la planification de voyages, mais elle peut aussi être traduite puis affichée dans la langue de l'utilisateur. Les tableaux de référence du standard contiennent 21 langues des Etats membres de l'Union européenne ainsi que 3 langues supplémentaires, à savoir le croate, le serbe et le russe, ce qui garantit au batelier la possibilité de lire et comprendre les Avis à la batellerie diffusés sur les principales voies de navigation intérieure européennes (contribution à la sécurité de la navigation).

1.5 Notices to Skippers Expert Group (Groupe d'experts Avis à la batellerie)

Depuis le 20 Décembre 2010, les nouveaux Termes de référence récemment approuvés sont disponibles pour le Groupe d'experts Avis à la batellerie. Ce Groupe d'experts compte plus de 80 membres et le portail communautaire pour les Avis à la batellerie est accessible aux membres du groupe d'experts avec l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe à l'adresse <http://eg.ris.eu/nts/>.

Diverses informations sont publiées sur le portail RIS à l'adresse <http://www.ris.eu/documents/nts>, d'où les Index SIF disponibles peuvent également être téléchargés.

2. Standard international pour les Avis à la batellerie

2.1 Objet

La standardisation des Avis à la batellerie doit

- assurer la traduction automatique des principales informations contenues dans les avis dans toutes les langues des Etats participants,
- mettre à disposition une structure harmonisée des données dans tous les Etats participants, afin de faciliter l'intégration des avis dans les systèmes de planification des voyages,
- mettre à disposition un standard pour les informations relatives aux hauteurs d'eau et aux conditions météorologiques,

- assurer la compatibilité avec la structure des données utilisées par le système ECDIS intérieur afin de faciliter l'intégration des Avis à la batellerie dans ledit système,
- faciliter l'échange de donnée entre les différents Etats.

L'objectif est d'améliorer le niveau de sécurité et d'efficacité sur les voies de navigation intérieure, ce qui contribue également à la protection de l'environnement. Parallèlement, l'ECDIS intérieur doit permettre de réduire la charge de travail liée à l'activité de navigation par rapport aux systèmes d'information traditionnels.

2.2 Base juridique

- Résolution de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin du 28 mai 2004 : "Notices to Skippers – International Standard" (Avis à la batellerie - Standard international) (Résolution 2004-I-17),
- Règlement (CE) n° 416/2007 de la Commission du 22 mars 2007 concernant les spécifications techniques des Avis à la batellerie visées à l'article 5 de la directive 2005/44/CE du Parlement européen et du Conseil relative à des services d'information fluviale (SIF) harmonisés sur les voies navigables communautaires.

2.3 Edition actuelle

L'édition actuelle peut être consultée sur le site Internet de la CCNR : www.ccr-zkr.org.

2.4 Structure et teneur du standard

Le standard (édition 3.0) comporte:

- un récapitulatif des éditions,
- la description des différents avis,
- la description des modes de diffusion,
- la présentation des procédures de modification des tableaux de référence et du schéma XML,
- la définition XML avec les structures des avis,
- l'explication des "Tags" (champs) (éléments structurants des avis),
- l'explication des Codes (teneur standardisée des messages),
- trois annexes :
 - annexe A : Spécifications d'exemples pour la mise en œuvre du standard Avis à la batellerie
 - annexe B : Les tableaux de référence
 - annexe C : Le schéma XML.

3. Moyens de diffusion

Les Avis à la batellerie conformes à ce standard peuvent être diffusés par Internet (Pull-services, services de consultation) ou par courrier électronique (Push-services, services de diffusion).

3.1 Services de consultation

Les services Internet devraient offrir les choix suivants :

- sélection d'un secteur spécifique d'une voie navigable ou d'un secteur de voie navigable spécifique délimité par l'indication des points kilométriques de début et de fin,
- indication d'une durée de validité et
- indication de la date de diffusion de l'avis.

Les avis peuvent être présentés sous les formes suivantes :

- texte intégral, composé à partir d'une trame et d'éléments standardisés en anglais, néerlandais, français ou allemand,
- tags avec valeurs - en fonction de la mise en œuvre - jusqu'à 24 langues sont disponibles sous forme de traductions standardisées de tableaux de référence, dont allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, italien, letton, lituanien, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, slovaque, slovène, suédois et tchèque.

Map of Flanders: 4/20/2011 - 4/27/2011

Fairway and traffic
 Urgent fairway and traffic
 Ice message
 Water related message
 Weather

List of Notices to Skippers : 4/20/2011 - 4/27/2011

Type: Fairway and traffic Urgent fairway and traffic Ice message Water related message Weather

From: 4/20/2011 Until: 4/27/2011 Object:

Title: [Search](#) | [Current messages](#)

Text display

<input type="checkbox"/>	NTS no.	Title	From	Until
<input type="checkbox"/>	2011/0243/01 (Waterwegen en Zeekanaal NV)	Notice withdrawn - Kanaal Brugge-Zeebrugge, Verbindingsluis (Brugge (Bruges)) Kanaal Brugge-Zeebrugge, Verbindingsluis (Brugge (Bruges)) 2011/0243/01	4/19/2011	
<input type="checkbox"/>	2011/0242/00 (Waterwegen en Zeekanaal NV)	Warning - Ringvaart om Gent, Sluizen te Merelbeke (Merelbeke) 2011/0242/00	4/19/2011	

Search for fairway and traffic related messages

Fairway and traffic related messages | All message types

Waterway section:

Area from: River km from: Valid from: 20.4.2011 Valid till: 20.5.2011

Area to: River km to: Date issue from: Date issue till:

Number (of the notice): Year: 2011

Search Reset

Identification	Waterway section	Date issue	Valid from	Valid till	text	pdf	code	xml
40 / 00 / 2011, Delay; Umbauarbeiten linke Kammer Wallsee-Mitterkirchen	Donau	18.04.2011	26.04.2011	27.04.2011	text	pdf	code	xml
38 / 00 / 2011, Blockage; Urfahrner Frühjahrsmarkt - Feuerwerk	Donau	15.04.2011	30.04.2011	30.04.2011	text	pdf	code	xml
39 / 00 / 2011, Blockage; Urfahrner Frühjahrsmarkt - Feuerwerk	Donau	15.04.2011	05.05.2011	05.05.2011	text	pdf	code	xml
37 / 00 / 2011, Dredging; Baggerung Krems-Stein	Donau	14.04.2011	26.04.2011	31.10.2011	text	pdf	code	xml
35 / 00 / 2011, constriction of waterway; Errichtung der Freudenauer Seitenhafenstrassenbrücke	Vienna Danube canal	28.03.2011	01.04.2011	31.12.2011	text	pdf	code	xml
11 / 01 / 2011, Dredging; UW Wallsee	Donau	21.03.2011	03.02.2011	21.04.2011	text	pdf	code	xml
33 / 00 / 2011, Clearance height; Eisenbahnbrücke Steyregg	Donau	21.03.2011	04.04.2011	25.11.2011	text	pdf	code	xml
32 / 00 / 2011, Clearance height; Eisenbahnbrücke Linz	Donau	21.03.2011	04.04.2011	25.11.2011	text	pdf	code	xml
31 / 00 / 2011, Work; Dalbenleitwerk Schleuse Aschach	Donau	14.03.2011	04.04.2011	13.05.2011	text	pdf	code	xml
25 / 00 / 2011, diver under the water; Taucharbeiten Unterhafen Schleuse Persenbeug	Donau	03.03.2011	09.03.2011	30.04.2011	text	pdf	code	xml
9 / 00 / 2011, Available depth; geringe Fahrwassertiefe beim UH Wallsee-Mitterkirchen	Donau	28.01.2011	24.01.2011		text	pdf	code	xml
117 / 00 / 2010, Available depth; Hafeneinfahrten Freudenau, Albern und Lobau	Donau	09.11.2010	04.11.2010		text	pdf	code	xml
84 / 00 / 2010, constriction of waterway; Errichtung der Freudenauer Seitenhafenstrassenbrücke	Vienna Danube canal	09.08.2010	09.08.2010		text	pdf	code	xml
62 / 00 / 2010, Announcement; Pegelwerte Grein und Mauthausen, Veröffentlichung	Donau	17.06.2010	17.06.2010		text	pdf	code	xml
61 / 00 / 2010, Available depth; Wassertiefen bei Hafeneinfahrten	Donau	11.06.2010	10.06.2010		text	pdf	code	xml

Displaying records 1..15 from 26

Figures 1 : Exemples de menus à choix multiples pour l'affichage sur Internet (Flandre et Autriche)

Les avis peuvent être téléchargés

- en texte intégral,
- en tant que tags avec valeurs ou
- en tant que fichier XML de volume minimal et permettant la lecture automatisée, qui peut être traduit dans la langue maternelle sur la base des tableaux de référence après enregistrement par une application de réception (receiving application - un logiciel spécifique pour les Avis à la batellerie), ou qui peut être utilisé pour différents calculs par l'intégration à une application destinée à la planification des voyages.

3.2 Services de diffusion

Les avis conformes à ce standard peuvent être diffusés par courrier électronique (sur abonnement)

- en texte intégral,
- en tant que tags avec valeurs ou
- en tant que fichier XML de volume minimal et permettant la lecture automatisée, qui peut être traduit dans la langue maternelle sur la base des tableaux de référence après enregistrement par une application de réception (un logiciel spécifique pour les Avis à la batellerie), ou qui peut être utilisé pour différents calculs par l'intégration à une application destinée à la planification des voyages ou à un Inland ECDIS Viewer.

Subscription Notices to Skippers

If you have a user account, please [log on](#)

Registered users that do not have a user account

E-mail address: *

Password: * [\[Forgot password?\]](#)

Non-registered users

E-mail address: *

Password: *

Password (confirmation): *

The minimum length is 6 and the maximum length is 16.
Each character can only be used 3 times.
A minimum of 1 special (non alphanumeric) characters must be used.

Figure 2 : Exemple de formulaire à l'écran pour l'abonnement aux Avis à la batellerie (Flandre)

Registration e-mail service

Email★

Password★

Repeat password★

Here you can register for the notices to skippers e-mail service which is free of charge. Fill the text fields and click "Register" to receive an e-mail with a link to activate your user account. After successful activation you can subscribe for the different notices in the desired format.

N O L H R A

Code from picture★

Figure 3 : Exemple de formulaire à l'écran pour l'abonnement aux Avis à la batellerie (Autriche)

User data **E-mail service**

Email★

New password★

Repeat new password★

First name

Last name

Address

City

Zip Code

Country

Company

Default language★

Telephone

Fax

Figure 4 : Exemple de formulaire à l'écran pour la gestion d'un compte Avis à la batellerie (Autriche)

3.3 Echange de données sur le plan international entre les administrations

L'échange de données entre les autorités est recommandé. Toutes les autorités qui utilisent ce standard peuvent intégrer dans leurs propres services les Avis à la batellerie provenant d'autres autorités et Etats. Les parties concernées par les échanges de données (autorités) peuvent convenir directement entre-elles d'une procédure pour la communication d'informations en utilisant les services de consultation et de diffusion.

Une méthode standardisée pour l'échange d'Avis à la batellerie au moyen des Web Services (WS) est en cours d'élaboration. Les WS constitueront une méthode plus simple et plus sûre pour l'échange d'Avis à la batellerie entre les autorités et les entreprises privées.

4. Contenu des Avis à la batellerie

Les Avis à la batellerie sont des avis contenant des informations nautiques destinées aux bateliers, concernant par exemple un objet géographique ou un secteur de la voie navigable.

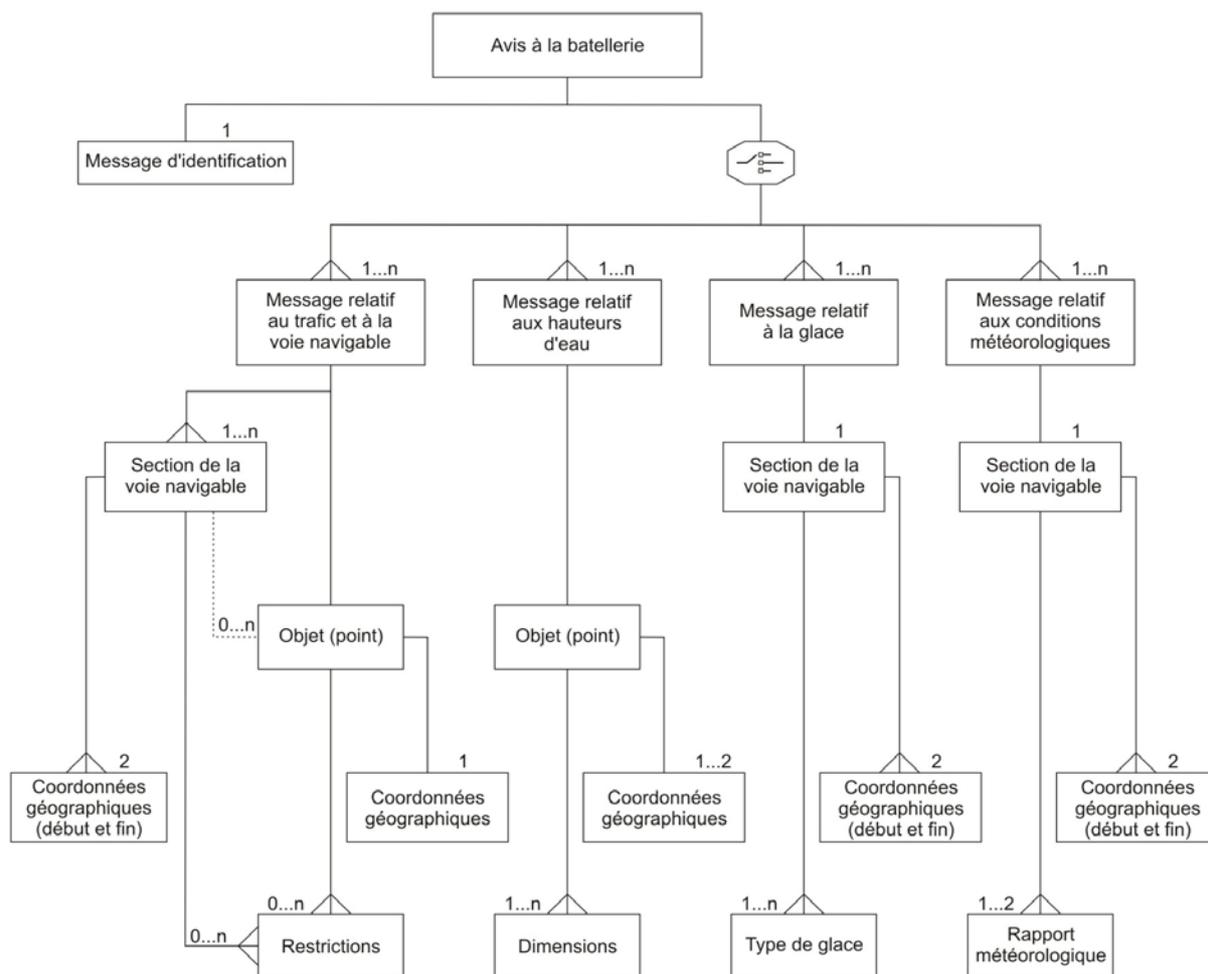


Figure 5 : Structure de l'Avis à la batellerie

Un avis standardisé au format XML comporte cinq sections différentes :

- identification,
- avis concernant la voie navigable ou le trafic,
- information relative à la hauteur d'eau,
- information relative à la glace,
- information météorologique.

Normalement, un avis ne comporte que deux sections complétées : la section Identification et au moins une des sections suivantes : "information relative à la voie navigable et au trafic", "information relative à la hauteur d'eau", "information relative à la glace" ou "information météorologique".

4.1 Spécifications pour les Codes Objet des voies navigables et les avis relatifs au trafic

Interruption	Lorsque la navigation n'est plus possible pour : <ul style="list-style-type: none">• tous les sas d'une écluse,• tous les passages sous un pont,• un point précis de la voie navigable,• un secteur précis de la voie navigable.
Interruption partielle	Lorsque la navigation est limitée : <ul style="list-style-type: none">• par la fermeture d'un ou plusieurs sas d'une écluse, au moins un sas restant opérationnel,• par la fermeture d'un ou plusieurs passages sous un pont, au moins un passage restant utilisable,• par une restriction en un point donné de la voie navigable, la voie navigable demeurant partiellement utilisable.
Retard	Lorsqu'un obstacle retarde la navigation au passage d'un pont, d'une écluse ou d'un secteur de la voie navigable, avec des données relatives au début et à la fin de la restriction. <i>Par ex. : Retard de deux heures au maximum le 13 janvier 2008 de 08:00 heures à 17:00 heures.</i> <i>Codage :</i> <i>date_start: 20080113</i> <i>date_end: 20080113</i> <i>time_start: 0800</i> <i>time_end: 1700</i> <i>limitation_code: Retard</i> <i>position_code: totalité</i> <i>value: 2</i>
Interruption de service	Lorsqu'un pont mobile n'est pas opérationnel sur une période donnée. Cette période devrait être comprise dans la période normale de fonctionnement. L'interruption de service d'une écluse implique une interruption ou un retard. En cas d'interruption de service d'un pont mobile, le passage sous le pont reste possible. Si tel n'est pas le cas, il s'agit d'une interruption.

Fonctionnement modifié	<p>Lorsque les horaires habituels de service d'une écluse ou d'un pont sont modifiés.</p> <p>Une limitation des horaires de service d'une écluse se traduit en général par une interruption.</p> <p>Lorsqu'une écluse est généralement en service de 06:00 heures à 20:00 heures et que ces horaires sont limités à un fonctionnement de 10:00 heures à 14:00 heures, il s'agit d'une interruption de 14:00 heures à 20:00 heures.</p> <p>Une limitation des horaires de service d'un pont se traduit en général par une "interruption de service".</p>
Longueur du bateau	<p>Lorsque la longueur maximale généralement admise ou possible sur un secteur donné est réduite pour la navigation de passage.</p> <p>Ceci concerne généralement les écluses (sas partiellement disponible).</p>
Largeur disponible	<p>Lorsque la largeur maximale normalement disponible pour la navigation de passage est réduite en un point donné.</p> <p>Il s'agit généralement de travaux sur un pont ou une écluse.</p> <p>Ce Sujet est aussi utilisé lorsque la largeur disponible du chenal navigable est réduite, même lorsque ceci n'a pas d'incidence sur la largeur maximale disponible de la voie navigable.</p>
Hauteur du bateau	<p>Lorsque la hauteur normalement disponible pour la navigation de passage est réduite en un point donné.</p>
Tirant d'air	<p>S'applique aussi lorsque le tirant d'air est limité localement par des engins de révision.</p>
Tirant d'eau du bateau	<p>Lorsque le tirant d'eau normalement disponible pour la navigation de passage est réduit en un point donné.</p>
Profondeur disponible	<p>Lorsque la profondeur disponible est modifiée. Ceci n'a pas d'incidence directe sur le tirant d'eau maximal.</p>
Interdiction d'accostage	<p>Lorsqu'il est interdit d'accoster en un point donné de la voie navigable.</p>
Modification de la signalisation	<p>par ex. lorsque la signalisation nautique est modifiée, par exemple les bouées, balises, feux, panneaux etc.</p>
Travaux	<p>Autres activités sur ou à proximité de la voie navigable, lorsque celles-ci ne font pas partie des Sujets énumérés.</p>
Travaux de dragage	<p>Travaux de dragage pour lesquels aucun autre Sujet n'est applicable.</p>
Manœuvres militaires	<p>Manœuvres militaires pour lesquelles aucun autre Sujet n'est applicable.</p>

Manifestations festives	Manifestations (compétitions, feux d'artifice etc.) pour lesquelles aucun autre Sujet n'est applicable.
Annonce	Toutes les autres informations pour lesquelles aucun autre Sujet (structuré) n'est applicable.
Annulation de l'avis	L'information doit être publiée avec le numéro de version de l'information d'origine.

Lorsque plusieurs Sujets sont applicables pour une seule information, on retient la restriction la plus importante pour la navigation.

4.2 Explications relatives aux codes de glace

L'épaisseur indiquée dans la colonne 2 du "ice_condition_code" (Code de glace) ne concerne que l'épaisseur moyenne constatée. Le choix du code pour une situation donnée doit être basé sur la description.

5. Mise en oeuvre des Avis à la batellerie

5.1 Autriche

Les Avis à la batellerie pour l'Autriche sont fournis par l'administration de la navigation et par Via Donau, pour le compte du ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, conformément à la norme internationale établie pour Avis à la batellerie. Une nouvelle application "Avis à la batellerie" (Avis à la batellerie Edition 3.0) qui a été mise en service en mars 2011 dans le cadre du projet IRIS Europe II est accessible à l'adresse <http://nts.doris.bmvit.gv.at>.

Des Avis à la batellerie standardisés sont fournis au format texte intégral en allemand, anglais, français et néerlandais et au format codé (tags et valeurs) dans chacune des 24 langues du standard. Des avis lisibles par machine au format XML sont également disponibles.

En Autriche sont diffusés des messages standardisés relatifs au chenal navigable et au trafic, aux hauteurs d'eau et à la présence de glace. En outre, des messages plus complets concernant la glace et le chenal sont diffusés, y compris sur le fonctionnement des écluses et les zones de faible profondeur (messages non standardisés).

Le site Internet offre la possibilité de s'abonner au service de diffusion d'Avis à la batellerie par courriel. Les premiers tests du service Internet pour les Avis à la batellerie standardisés dans le cadre de l'échange international de données pour les Avis à la batellerie avec l'Allemagne et la Slovaquie sont réalisés en 2011. Si les essais sont concluants, la recherche d'avis provenant d'autres pays sera activée sur le site Internet autrichien dédié aux Avis à la batellerie.

5.2 Belgique

Voies navigables de Flandre

Le 25 mai 2010, la Flandre a officiellement introduit les Avis à la batellerie conformément au Standard Avis à la batellerie Edition 2.0 (XSD Edition 3.0). Le site Internet est disponible en quatre langues, néerlandais, français, allemand et anglais et peut être consulté à l'adresse <http://nts.flaris.be>.

Sur la première page, une carte de la Flandre affiche tous les messages actuels, fournissant une information immédiate concernant les conditions actuelles sur les voies navigables flamandes. Outre l'exploration du site, les usagers peuvent également s'inscrire et indiquer leurs préférences (y compris la période souhaitée) afin de recevoir uniquement les messages qui les intéressent.

Outre les Avis à la batellerie, les visiteurs peuvent également consulter les horaires de fonctionnement des écluses et des ponts et des informations sur les hauteurs d'eau seront mises à disposition prochainement.

Voies navigables de Wallonie

L'administration générale des voies navigables publie déjà des Avis à la batellerie et le "Journal du transport par voie de navigation intérieure" contient des informations relatives aux régimes de débit, barrages, restrictions etc.

Ces informations sont diffusées par courrier postal, courrier électronique ou télécopie aux services compétents. Elles sont également diffusées par radio, télévision et Internet.

Les publications actualisées et les informations qu'elles contiennent seront adaptées au standard international "Avis à la batellerie" et seront diffusées par Internet et par courriel. La possibilité de développer un serveur SIF spécifique est actuellement examinée dans le cadre de la mise en œuvre de la directive SIF.

Les études et développements pour les nouveaux "Avis à la batellerie pour la Wallonie" ont été retardés par rapport au calendrier initial.

La nouvelle application des Avis à la batellerie pour la Wallonie", les Avis à la batellerie en 4 langues (français, néerlandais, anglais et allemand) au format XML produits tel que décrit dans les standards SIF européens, est actuellement en phase d'essai et devrait être opérationnelle d'ici fin 2008.

Région Westerscheldt (Escaut occidental)

Les Avis à la batellerie sont mis en œuvre dans la région de l'Escaut occidental (RIS Gemeenschappelijk Nautisch Beheer - GNB) conformément au règlement de la Commission (CE) n ° 416/2007 et sont pleinement intégrés au portail SIF (FIS) existant www.vts-scheldt.net. L'administration SIF GNB est en mesure de diffuser des Avis à la batellerie au moyen d'un éditeur étendu et convivial d'Avis à la batellerie. Les usagers peuvent consulter les Avis à la batellerie sous forme de tableau en appliquant de nombreux critères de sélection mis à disposition. Les Avis à la batellerie sont présentés sur une carte interactive en tant que fonctionnalité supplémentaire et sont disponibles en HTML, XML et PDF. Une liste de diffusion des Avis à la batellerie est disponible. Les usagers peuvent s'abonner à cette liste de diffusion.

Les messages le plus fréquemment utilisés pour informer les bateliers de la région de l'Escaut occidental sont les messages BASS (Messages to River Scheldt shipping and Mutual Publications). Les messages BASS seront également utilisés dans le futur. Ils seront disponibles sur le portail RIS (FIS) www.vts-scheldt.net et pourront être automatiquement convertis et distribués sous forme d'Avis à la batellerie un avis sur la demande de l'administration RIS GNB.

Le système d'information IVS (Informatie-en Volgsysteem voor de Scheepvaart) est destiné à conserver la trace des informations relatives au voyage. Ce système peut également informer ses usagers de notifications spéciales. Une fonctionnalité est prévue pour traduire ces notifications IVS en Avis à la batellerie et les rendre ainsi disponibles comme tout autre Avis à la batellerie.

L'intégration d'appareil à appareil avec d'autres systèmes et des autorités tierces est possible par le biais du service Internet Avis à la batellerie tel que défini par la Web Taskforce pour les Avis à la batellerie. Les fichiers WSDL et la documentation correspondante sont disponibles à l'adresse www.ris.eu.

L'administration GNB utilise depuis de nombreuses années le système Central Broker System (CBS) pour échanger des informations et différents types de messages avec les ports maritimes et les autorités voisines dans le secteur de l'Escaut occidental. Le CBS peut aussi assurer l'échange d'Avis à la batellerie entre les partenaires concernés.

L'application Avis à la batellerie est basée sur le Standard Avis à la batellerie Edition 2.0 (http://www.ris.eu/sites/default/files/documents/_International_Standard.pdf) et les fichiers de schémas XML correspondants (Edition 3.0).

5.3 Bulgarie

La mise en œuvre du système d'information fluviale BULRIS sur le secteur bulgare du Danube a débuté en 2010. Ce système a été développé en tenant compte de la directive 2005/44/CE sur les SIF et les spécifications techniques du système BULRIS sont conformes aux règlements de la Commission 414/2007, 415/2007, 416/2007, 164/2010.

Les Avis à la batellerie constituent un sous-ensemble de BULRIS mis en œuvre conformément au Standard Avis à la batellerie Edition 3.0. La saisie, la publication et la modification d'avis sont effectués via l'interface GUI sur Internet avec les droits d'accès appropriés. Le système prend en charge un service de consultation par le biais d'un site Internet (www.bulris.bg) et propose également un "Service de diffusion par courriel sur abonnement. Les messages suivants sont implémentés : Messages relatifs au chenal et au trafic (FTM), messages relatifs aux hauteurs d'eau (WRM), messages de glace (CIME) messages météorologiques (Werm).

Les Avis à la batellerie standardisés sont fournis dans les trois formats définis par le standard - format texte intégral en allemand, anglais, français et néerlandais, format codé (tags et valeurs) dans chacune des 24 langues du standard, et messages au format XML pour les appareils. Le système fournit également un service Internet permettant aux systèmes externes de rechercher et de récupérer des Avis à la batellerie sous forme de messages XML en utilisant les mêmes critères de recherche que pour les Services de consultation.

Les premiers tests ont été effectués en Juillet 2011. Le système devrait être pleinement opérationnel au début de l'année 2012.

5.4 Croatie

Une application Avis à la batellerie a été mise en œuvre en Croatie en tant que partie des CRORIS (Services d'information fluviale de la Croatie), qui ont été initiés par le ministère de la mer, des transports et de l'infrastructure et mis en œuvre par le Centre de développement de la navigation intérieure (CRUP). Le projet a débuté en 2003 et les avis électroniques aux bateliers ont été introduits en 2005.

Les Avis à la batellerie sont fournis par quatre bureaux de capitainerie sur les voies de navigation intérieure croates (Osijek, Vukovar, Slavonski Brod, Sisak) pour toutes les voies navigables intérieures de la Croatie (Danube, Save, Drave et Kupa). Les avis sont publiés par l'Agence pour les voies navigables sur son site Internet <http://nts.vodniputovi.hr/>.

L'application Avis à la batellerie pour la Croatie a été développée conformément aux standards internationaux de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR). L'application actuelle est basée sur l'édition 2.1 du standard, tandis que la nouvelle Edition 3.0 sera mise en œuvre en été 2011.

Trois types de messages sont disponibles dans les Avis à la batellerie croates : messages relatifs au chenal et au trafic (FTM), messages relatifs aux hauteurs d'eau (WRM) et messages de glace (ICEM). Outre le croate, toute l'information est disponible en 11 langues étrangères: anglais, allemand, bulgare, français, hongrois, néerlandais, roumain, russe, slovène, serbe et tchèque.

Le site Internet <http://nts.vodniputovi.hr/> offre la possibilité de souscrire au service d'Avis à la batellerie par courriel pour les usagers qui souhaitent recevoir régulièrement les avis par courriel.

5.5 République tchèque

La phase de mise en œuvre des services d'Avis à la batellerie conformément au standard Avis à la batellerie Edition 3.0 est achevée et le service fonctionne à l'essai. Les messages suivants sont implémentés : WRM, l'ICEM, WRM et FTM. En République tchèque, les Avis à la batellerie sont diffusés sur le site Internet www.lavdis.cz. L'application Avis à la batellerie peut générer des avis au format XML basés sur la norme européenne et transmissibles par courriel.

Les travaux pour le développement du modèle hydrologique de la voie navigable Elbe-Vltava destinés à améliorer les spécifications concernant les prévisions des hauteurs d'eau ont été finalisés.

Une analyse de la possibilité d'utiliser les informations météorologiques disponibles sur la voie navigable en vue de les inclure dans le WERM a été effectuée. Une analyse du potentiel d'un modèle pour les phénomènes de glace a été entreprise. Le développement du modèle pour les phénomènes de glace a été lancé sur la base des conclusions de cette analyse.

5.6 France

Voies Navigables de France (VNF) propose des avis à la batellerie conformes au standard sur son site Internet www.vnf.fr (dans la rubrique Avis à la batellerie). Ceux-ci concernent des informations géographiques ainsi que des informations actualisées, telles que les informations relatives aux restrictions (modifications des hauteurs d'eau) et aux interruptions de la navigation. L'information est consultable par localisation, bief ou voie d'eau.

Les Avis à la batellerie sont disponibles en France depuis 2003 avec la possibilité de diffuser les Avis à la batellerie au format texte par télécopie ou par courriel.

Depuis fin 2007, l'application française est en mesure de générer des Avis à la batellerie au format XML basés sur le standard européen et transmissibles par courriel.

Par ailleurs, la France a développé différents outils sur le site Internet de VNF :

- Les usagers peuvent consulter les Avis à la batellerie sur une carte,
- Un planificateur d'itinéraire français qui prend en compte les Avis à la batellerie est disponible depuis août 2010.

La France va mettre en œuvre un système d'échange par Web-Service avant la fin de l'année 2011.

5.7 Allemagne

L'administration allemande de l'eau et de la navigation propose des Avis à la batellerie basés sur le Standard Avis à la batellerie sur son site internet www.elwis.de.

Les Avis à la batellerie standardisés allemands (messages relatifs au chenal et au trafic) sont communiqués au format codé (Tags et valeurs) dans les langues suivantes : allemand, anglais, croate, français, hongrois, néerlandais, polonais, roumain, slovaque et tchèque.

Le site Internet offre également la possibilité de s'abonner au service ELWIS. Ce service est gratuit et couvrira les avis relatifs à la voie navigable et au trafic, les informations relatives aux hauteurs d'eau et les avis de glace. Ces informations sont diffusées par courriel et SMS ainsi que par courriel comportant en pièce jointe les avis au format XML. Une brève notice pour l'utilisation du service d'abonnement ELWIS est accessible sur le site Internet http://www.elwis.de/abo/xml_kurz_en/index.html.

Le Web Service standardisé pour les Avis à la batellerie pour l'échange international de données des Avis à la batellerie est opérationnel et disponible.

Les autorités compétentes d'autres Etats ainsi que des entreprises privées peuvent y intégrer les informations émanant de leurs propres services.

5.8 Hongrie

La mise en œuvre à l'essai des Avis à la batellerie standardisés (Edition 3.0) sera accessible sur le site Internet <http://test.pannonris.hu/>. La mise en œuvre pilote relève du projet IRIS Europe II.

L'administration hongroise du transport (NTA) a atteint la dernière phase de l'introduction de son nouveau système TI. Les Avis à la batellerie seront entièrement intégrés à ce système.

Après la configuration exacte, NTA transmettra les messages FTM au système PannonRIS. Les informations seront disponibles sur le site Internet PannonRIS, où un abonnement par courriel sera possible.

Une connexion est établie entre l'institution hydrologique hongroise et le Centre RIS pour recevoir les informations sur les hauteurs d'eau et la glace.

Les Avis à la batellerie seront aussi disponibles aux formats PDF et XML.

5.9 Pays-Bas

Les informations statiques et dynamiques relatives aux voies navigables néerlandaises seront disponible auprès d'une source centralisée, le "RIS Server Netherlands" (www.risserver.nl). Celui-ci comporte des informations géographiques (CENs) et des informations actualisées telles que les avis relatifs aux hauteurs d'eau, Avis relatifs aux voies navigables et au trafic, avis concernant la glace et prévisions météorologiques.

Ces informations peuvent être demandées pour une voie navigable, un trajet, un corridor ou un Etat. Un nouveau portail FIS remplacera le serveur SIF d'ici fin 2011.

Pour le compte du Vessel Traffic Management Center, la "Waterkamer" (Chambre des eaux) propose déjà des informations relatives aux voies navigables et au trafic, des informations relatives aux hauteurs d'eau et des avis de glace sur la base du Standard XML pour les connexions ftp sécurisées.

Pour ouvrir gratuitement un compte ftp, veuillez adresser votre demande par courriel à l'adresse suivante : waterkamer@rws.nl, qui relève du ministère de l'infrastructure et de l'environnement Rijkswaterstaat.

Des informations sur la mise en œuvre des Avis à la batellerie dans la région de l'Escaut occidental figurent dans la partie 5.2 du présent guide.

5.10 Pologne

En Pologne, les Avis à la batellerie sont disponibles sur le site Internet www.rzgw.szczecin.pl de l'administration chargée de la gestion des eaux. Ils sont préparés au format PDF en polonais et ne sont pas encore conformes au Standard Avis à la batellerie. Toutefois, des travaux en vue d'une mise en œuvre des Avis à la batellerie conformément au Standard Avis à la batellerie sont effectués l'université maritime de Szczecin dans le cadre du projet de recherche et de développement "Technologie de construction des SIF en Pologne". Les avis seront préparés conformément au Standard Avis à la batellerie, Edition 3.0 et le Web-Service sera conforme aux dernières normes pour les Web Services Avis à la batellerie. L'achèvement des essais est prévu pour juin 2011.

5.11 Roumanie

Les Avis à la batellerie ont été introduits en Roumanie conformément au standard Avis à la batellerie. Les avis sont accessibles à l'essai sur le site Internet <http://www.roris.ro>.

Les informations météorologiques sont en cours d'introduction. Toutefois, l'introduction des informations météorologiques se trouve encore en phase d'essai. Des stations météorologiques automatiques seront reliées au système. Les Avis concernant les conditions météorologiques ne sont pas conformes au complément au standard Avis à la batellerie qui vient d'être proposé.

La prochaine étape, RoRIS II, qui est à présent en phase de mise en œuvre va contenir la dernière version du Standard Avis à la batellerie (Edition 3.0). La période de mise en œuvre s'achèvera au deuxième semestre de l'année 2012.

5.12 Serbie

Les Avis à la batellerie qui seront introduits conformément au Standard Avis à la batellerie, Edition 1.1 se trouvent encore en phase d'essai. La mise à jour vers l'Edition 2.1 du Standard Avis à la batellerie est en cours et devrait être achevée en septembre 2011. Actuellement ne sont publiées que les annonces concernant les hauteurs d'eau. Une mise en œuvre complète des Avis à la batellerie est consultable sur le site Internet <http://nts.risserbia.rs>.

5.13 Slovaquie

L'administration nationale de la navigation propose des Avis à la batellerie conformes au Règlement (CE) n° 416/2007 de la Commission. L'adresse Internet est la suivante : <http://nts.slovris.sk>.

Ce service propose des informations relatives à la voie navigable, au trafic et aux hauteurs d'eau, y compris les avis de glace. Toutefois, les messages relatifs aux hauteurs d'eau ne sont opérationnels qu'à l'essai et les données ne sont pas garanties par l'administration nationale de la navigation.

Les avis en texte intégral peuvent être affichés sur le site Internet en langue anglaise, néerlandaise, allemande et française et les avis codés (tags et valeurs) sont disponibles au format XML en 12 langues. L'utilisateur peut également s'abonner au service de courriel pour les Avis à la batellerie.

Actuellement, la nouvelle version du standard (modification prochaine du règlement CE, XSD Edition 3.0) est mis en œuvre dans le cadre du projet IRIS Europe II. L'interface de Web Services pour l'échange d'Avis à la batellerie sera également mise en œuvre. Le fonctionnement à l'essai de la nouvelle application débutera au 2ème semestre de l'année 2011, le fonctionnement complet est prévu à partir du début de l'année 2012.

5.14 Suisse

Les ports suisses du Rhin, en qualité d'administration suisse de la navigation, proposent les Avis à la batellerie conformes au standard sur leur site Internet www.port-of-switzerland.ch ainsi que sur le site Internet www.elwis.de de l'administration fédérale allemande de l'eau et de la navigation.

5.15 Ukraine

En Ukraine, les Avis à la batellerie sont transmis par voie OUC et par le centre de transmission UDP de Izmil pour la région du Danube. L'élaboration de logiciels permettant la mise à disposition d'Avis à la batellerie par Internet est prévue.

Coordonnées des autorités compétentes

Autriche :

Bundesministerium für Verkehr, Innovation und Technologie, Oberste Schifffahrtsbehörde,
Radetzkystrasse 2, 1030 Wien,
Bernd Birkhuber, Tel. : +43 (0)171 162 655 902, Fax : +43 (0)171 162 655 999,
E-Mail: bernd.birkhuber@bmvit.gv.at

via donau - Österreichische Wasserstraßen-Gesellschaft mbH, Donau-City-Straße 1, A-1220 Wien
Christoph Plasil, Tel.: +43 (0)504 321 1612, Fax: +43 (0)504 321 1050,
E-mail: christoph.plasil@via-donau.org or nts@via-donau.org

Belgique :

Flandres :

nv De Scheepvaart, Havenstraat 44, 3500 Hasselt,
ir Johan Torfs, Tel. : +32 11 29 84 00, E-mail : j.torfs@descheepvaart.be

Wallonie :

Ministère de l'Équipement et des Transports, Direction générale des Voies hydrauliques, Direction de
la Coordination, Boulevard du Nord 8, 5000 Namur,
Pascal Moens, Tel. : +32 817 730 29, Fax : +32 817 737 99, E-mail : pmoens@met.wallonie.be
Gianni Ferrara, Tel. : +32 817 730 20, Fax : +32 817 737 99, E-mail : gferrara@met.wallonie.be

Bulgarie:

Executive Agency Maritime Administration, Directorate Ruse, ul. Pristanishtna 20, 7000 Ruse
Pavlin Marchevski, Tel. : + 359 828 158 19, E-mail : pmarchevski@marad.bg

République tchèque :

Ministerstvo dopravy České republiky (Ministère du transport), nábřeží L. Svobody 12, 110 15 Praha 1
Vojtech Dabrowski, Tel. : +420 (0) 972 231 335, Fax : +420 (0) 972 231 110
E-mail : vojtech.dabrowski@mdcr.cz

Croatie :

Centar za razvoj unutarnje plovidbe (CRUP), Nova cesta 180, 1000 Zagreb, Croatia
Vedran Bolfek, Tel. : +385 1 631 44 45, Fax : +385 1 631 44 44, E-mail : bolfek@crup.hr

Agencija za vodne putove (Agency for Inland Waterways)

Parobrodaska 5, 32 000 Vukovar, Croatia

Tel.: +385 32 450 613, Fax: +385 32 450 653, E-mail: vodniputovi@vodniputovi.hr

France :

Voies Navigables de France, 175 rue Ludovic Boutleux, 62400 Béthune,
Virginie Taffin, Tel. : +33 (0)321 632 974, Fax : +33 (0)321 632 950, E-mail : virginie.taffin@vnf.fr

Allemagne :

Wasser- und Schifffahrtsverwaltung des Bundes
Wasser- und Schifffahrtsdirektionen Mitte, West, Südwest, Süd und Ost
Dezernat Verkehrstechnik (Binnen)
Dienstszitz
Wasser- und Schifffahrtsdirektion Südwest, Brucknerstraße 2, 55127 Mainz,
Michael Brunsch, Tel. : +49 (0)613 197 92 96, Fax : +49 (0)613 197 91 55,
E-Mail: michael.brunsch@wsv.bund.de

Hongrie :

Autorité nationale du transport, 1389 Budapest, Pf.: 30
Róbert Kojnok, Tel. : +36 148 621 55, Fax : +36 126 803 98, E-mail : kojnok.robert@nkh.gov.hu

Pays Bas :

RWS Waterdienst, Water Chamber, Zuiderwagenplein 2, P.O. Box 17, 8200 AA Lelystad,
Daniël Hoekstra, Tel. : +31 (0)320 298 550 ou Tel. : +31 (0)320 298 888, Fax : +31 (0)320 298 580,
E-mail : daniel.hoekstra@rws.nl resp. infocentrum@rws.nl

Roumanie :

Romanian Naval Authority, Constanta Port No.1, 900900 Constanta,
Mihai Ghiba, Tel. : +40 252 316 493 ou +40 252 312 720, Mob. : +40 722 369 535,
E-mail : mghiba@rna.ro

Serbie :

Direkcija za vodne puteve, Francuska 9, 11000 Belgrade
Zoran Lukic, Tel. : +381 113 029 888, Fax : + 381 113 092 808, E-mail : zlukic@plovput.co.yu

Slovaquie :

Statna plavebna sprava/Staatliche Schifffahrtsverwaltung, Pristavna 10, 821 09 Bratislava 2,
Stefan Chalupka, Tel. : +421 (0)2 33300218, Fax : +421 (0)2 33523913, E-mail: chalupka@sps.sk

Suisse :

Schweizerische Rheinhäfen, Hochbergerstrasse 160, 4019 Basel,
Tel. : +41 (0)61 639 95 95, E-Mail: info@portof.ch, <http://www.port-of-switzerland.ch>

Ukraine :

Staatlicher Hydrographischer Dienst der Ukraine, Elektrikov Street 26, 04176 Kiev
Sergey Simonenko, Tel. : +38 044 425 68 74, Tel./fax : +38 044 425 40 68
Igor Gladkykh, E-mail : frm@onma.edu.ua